



## INVITATION

**Le 1<sup>er</sup> débat organisé par l'association Un Centre Ville Pour Tous dans le cadre de son programme de formation 2009-2010 portera sur le thème :**

**« La bataille judiciaire pour le droit des habitants »**

Les différents procès intentés – et gagnés – depuis le début des années 2000 à Marseille en particulier ont été essentiels :

- Pour faire respecter le droit à la ville des habitants
- Pour alerter l'Etat
- Pour faire un rappel à la loi sur le droit des locataires et des habitants
- Pour faire avancer la législation concernant les plus faibles
- Pour mobiliser la solidarité des Marseillais à l'égard des mal-logés
- Pour appeler la ville à ses responsabilités

**Maître Chantal Bourglan a joué un rôle essentiel dans cette remobilisation.**

**L'association Un Centre Ville Pour Tous vous invite à la rencontrer :**

**LE MARDI 13 OCTOBRE 2009**

**(18H-20H)**

**CITÉ DES ASSOCIATIONS, 93 LA CANEBIÈRE, 13001 MARSEILLE**

Autour des questions suivantes :

- En quoi les actions judiciaires menées depuis une dizaine d'années ont elles contribué à faire avancer la jurisprudence et la loi
- L'évolution du droit des locataires dans les opérations d'urbanisme
- La défense des personnes lésées, et le rôle des associations, de CVPT en particulier.